



## Formation Psychiatrie 2021

«Relevé des mesures limitatives de liberté / Utilisation du EFM»

**Date, horaire:** Jeudi 02.12.2021, 13 – 17 h

**Lieu:** Bureau ANQ, Murifeld West, 6ème étage  
Weltpoststrasse 5, Berne

*La formation est proposée de manière hybride. Possibilité de participation "sur place" ou par vidéoconférence.*

### Participant\*es

- Responsables de la formation EFM des hôpitaux et cliniques romands

### Intervenant\*es

- Dr Philippe Meier, Dr en droit, avocat Prof ordinaire, Université de Lausanne
- Dr Stéphane Morandi, médecin associé Département de psychiatrie du CHUV
- Dr Johanna Friedli, responsable Psychiatrie ANQ

### Objectifs/Programme

- EFM : le relevé des mesures limitatives de liberté sous l'angle juridique, échange et discussion (Dr Philippe Meier)
- questions pratiques relatives à l'utilisation de l'EFM (discussion animée par Dr Stéphane Morandi portant sur les exemples apportés par les participants)
- Synthèse

### Frais

CHF 200.00  
inclus matériel et pause-café

### Crédits

L'Institut suisse pour la formation médicale post graduée et continue (ISFM) reconnaît la formation avec 3 Crédits

### Inscription

- Les inscriptions sont possibles jusqu'au 25 novembre 2021 via [LIEN](#)
- L'inscription est définitive. En cas d'annulation d'inscription dès le 25 novembre 2021 les frais de formation seront facturés.
- Le nombre de participants est limité à env. 24 personnes.

#### Contact

Domaine psychiatrie, [psychiatrie@anq.ch](mailto:psychiatrie@anq.ch)

ANQ - Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques ; [www.anq.ch](http://www.anq.ch)